

COVID-19 – Aide communale aux entreprises

Au vu de la situation exceptionnelle et difficile, nos commerces et nos entreprises ont vu leurs activités entravées par les mesures du Conseil fédéral contre le Coronavirus en fermant ou en subissant une perte de leur clientèle.

Consciente que le maintien des commerces de proximité est important pour notre Commune, la Municipalité a décidé d'aider les entreprises inscrites au registre communal dont l'activité a été entravée par le COVID-19 par une subvention du loyer commercial de Chf 500.- maximum.

Cette aide est conditionnée à l'octroi de l'aide du Canton de Vaud au sens de l'Arrêté du 17 avril 2020.

Le formulaire de demande d'aide au loyer doit être téléchargé sur le site Internet de la Commune www.chavornay.ch et adressé par courriel à l'adresse greffe@chavornay.ch

Pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez souhaiter, nous vous invitons à composer le 024 442 85 10.

La Municipalité